

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 décembre 2005
(convocation du 5 décembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H
Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H 15

EXCUSES :

M. FERILLOT Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

**Mise en place de la collecte sélective des papiers dans les services
communautaires - Convention avec l'association Arcins Environnement Service
- Autorisation - Décision**

M. Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans la continuité du Plan T.R.I.V.A.C, adopté en janvier 1993, qui s'adressait aux habitants de la Communauté Urbaine de Bordeaux, et dans le cadre des actions d'éco-exemplarité développées par la collectivité, il est proposé aujourd'hui de mettre en place, au sein des services communautaires, une collecte sélective des papiers.

Ce projet a été mis en place en liaison avec l'association Arcins Environnement Service dans le cadre de l'opération intitulée « Un geste... un emploi » qui a pour but de générer et de pérenniser des emplois par la récupération des papiers à la source, auprès d'entreprises, collectivités locales et associations de la Communauté Urbaine de Bordeaux et de ses alentours.

Ainsi, cette initiative répond à plusieurs enjeux :

- l'enjeu écologique avec le recyclage des papiers usagés,
- l'enjeu économique avec la réduction des coûts d'enlèvement et d'élimination des déchets par un tri à la source,
- l'enjeu social par la participation à une démarche d'insertion par le travail.

Dans ce cadre et aux termes d'une convention à intervenir entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'Association Arcins Environnement Service, cette dernière se propose de procéder gratuitement à la collecte des papiers blancs produits par les services communautaires, la commercialisation du papier, en vue de son recyclage, étant ensuite assurée par la Société G.R.E. (Gironde Recyclage Environnement).

En contrepartie, la Communauté Urbaine mettra en place une campagne d'information à l'égard de son personnel, réservera au prestataire l'exclusivité des papiers de la collecte, fera l'acquisition des corbeilles nécessaires auprès du fournisseur de son choix et organisera le ramassage interne des corbeilles.

Pour ce faire, le marché de nettoyage des locaux de l'hôtel communautaire conclu en janvier 2005 avec la Société SAFEN inclut désormais, au titre des prestations fournies, le ramassage et le vidage des corbeilles dans les bureaux.

Cette prestation sera assurée quotidiennement afin d'éviter tout stockage de papier et de se conformer ainsi aux exigences de sécurité applicables à un immeuble de grande hauteur tel que l'hôtel communautaire.

La mise en œuvre de cette opération nécessite l'acquisition de 500 corbeilles en carton réalisées sur mesure et identifiables qui seront distribuées dans les bureaux à raison :

- d'une unité par bureau individuel
- d'une unité pour deux personnes pour les bureaux collectifs
- d'une unité auprès de chaque photocopieur (sauf si ceux-ci se trouvent être dans des lieux de passage).

Cette acquisition dont le coût est estimé à 2300 euros TTC, sera réalisée auprès du fournisseur qui aura émis l'offre économiquement la plus avantageuse, conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics modifié par décret du 26/11/2004.

A l'issue d'une période expérimentale d'une durée d'un an, un bilan de l'opération sera effectué et présenté au Conseil de Communauté qui décidera alors de la poursuite ou de l'abandon de l'opération.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs :

- d'autoriser M. le Président à signer la convention à intervenir avec l'Association Arcins Environnement Service pour la mise en œuvre de la collecte des papiers blancs produits par les services communautaires
- décider l'acquisition des corbeilles en carton nécessaires à la mise en place de cette opération, dont le coût, estimé à 2300 euros TTC, sera inscrit en dépenses au budget de l'exercice en cours (Chap 011 fonction 8120 compte 60628).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
26 DÉCEMBRE 2005**

M. Patrick PUJOL